

lettres se perpétuait avec l'assiduité à la prière, et récemment encore, La Mure, un de ses membres, s'était montré érudit aimable, historien consciencieux, dans ses ouvrages sur la province et sur le diocèse. Nos régents entreprenaient aussi volontiers des excursions sur les bords du Lignon, « coulant tant mollement, » et ils se donnaient le plaisir innocent de lire l'*Astrée* dans les lieux qui l'avaient inspiré; ou bien la dévotion les conduisait en pèlerinage à un sanctuaire fameux, confié aux Oratoriens, à Notre-Dame-de-Grâces, bâtie au sommet d'une abrupte montagne, dominant la rive gauche de la Loire et les rochers sauvages qui enserrant son lit à cet endroit.

Détail à noter, pendant le Carême de 1689, tout en ne songeant guère à leurs destins futurs et sans rêver de passer un jour de leur chaire de grammaire ou de belles-lettres dans la chaire de la chapelle de Versailles, ils entendirent un des prêtres les plus distingués de l'Oratoire, ancien professeur de la maison, le P. Jean Gaichiez, envoyé de Paris. Il est l'auteur fort estimé des *Maximes sur le ministère de la chaire*; l'abbé Du Guet le vantait volontiers, et ses exemples n'étaient pas inférieurs à ses leçons (10).

Maure prolongea son séjour à Montbrison un an de plus que Massillon; il le remplaça dans la classe de rhétorique, à l'entrée de l'année scolaire 1689-1690; il avait successivement professé la troisième et la seconde. De cette ville, il se rendit à Riom; deux ans encore il y enseigna la rhétorique et fut appelé après ce terme aux fonctions de préfet des études (11).

---

(10) 6 février 1688. — Le P. Jean Gaichiez, de Paris à Montbrison, pour y prêcher le Carême prochain (*Registres des délibérations*. Archiv. nat. MM. 584).

(11) 1690. — Le confrère Maure enseigne la rhétorique à Riom.